

SANTÉ

SANTÉ PUBLIQUE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 6 mars 2018 portant nomination à la Commission nationale d'agrément des associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique

NOR : SSAP1830167A

La ministre des solidarités et de la santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1114-1, R. 1114-5 à R. 1114-8;
Vu l'arrêté du 30 octobre 2015 portant nomination à la Commission nationale d'agrément,

Arrête :

Article 1^{er}

Le mandat de Mme Bernadette WALLON, nommée membre suppléante de la Commission nationale d'agrément au titre de la Cour de cassation prend fin.

Article 2

Est nommée membre de la Commission nationale d'agrément susvisée :

Au titre de la Cour de cassation

Mme Frédérique DREIFUSS-NETTER (suppléante) nommée en remplacement de Mme Bernadette WALLON, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 3

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 6 mars 2018.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
de la santé :

*La directrice de projet,
cheffe de service par intérim,*
L. BASSANO